

Edité le : 06/01/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT
PLACE DE LA FONTAINE
63210 ROCHEFORT MONTAGNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-148	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME	
Identification échantillon :	LSE2201-10808-1	N° Prélèvement :	00194135	
N° Analyse :	00194759	Nature:	Eau de distribution	
Point de Surveillance :	MONTCHENEIX	Code PSV :	0000001795	
Localisation exacte :	MME MORANGE MONIQUE - CUISINE - ROBINET MITIGEUR			
Dept et commune :	63 ROCHEFORT-MONTAGNE			
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,7024556000	Y :	2,8115777000	
UGE :	0262 - MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE			
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION			
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1+	
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE		Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	63210 ROCHEFORT MONTAGNE		Type :	UDI
Prélèvement :	MONTCHENEIX		Code :	001667
	Prélevé le 03/01/2022 à 12h07 Réception au laboratoire le 03/01/2022 à 18h31			
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ACHARD Claire			
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine			
	Flaconnage CARSO-LSEHL			

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 03/01/2022 à 18h33

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain Couleur de l'eau	63D1+*	0	-	Analyse qualitative			

Édité le : 06/01/2022

Identification échantillon : LSE2201-10808-1

Destinataire : MAIRIE DE ROCHEFORT MONTAGNE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	63D1+*	8.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
pH sur le terrain	63D1+*	7.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D1+*	158	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100 #
Chlore libre sur le terrain	63D1+*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	63D1+*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C	63D1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0 #
Escherichia coli	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	63D1+*	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	63D1+*	0 Néant	-	Méthode qualitative			
Saveur	63D1+*	0 Néant	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	63D1+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63D1+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887		#
Turbidité	63D1+*	0.14	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2 #
Analyses physicochimiques							
Cations							
Ammonium	63D1+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10 #

63D1+* ANALYSE (D1+=D1) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2021)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

